

20 avril 2027 – Université de Neuchâtel

Loi sur la protection des eaux et loi sur la pêche : les eaux et leurs habitats dans le champ de tension juridique entre protection et utilisation

La protection des eaux dans le but de préserver la qualité des eaux et leur biodiversité mais aussi de restaurer les habitats aquatiques sont des objectifs importants du droit de l'environnement, traités en particulier dans la loi sur la protection des eaux (LEauX) et la loi sur la pêche (LFSP). Le cours permet de comprendre les instruments et les principes qui s'y rapportent et montre la procédure méthodiquement correcte à suivre en cas de conflit entre protection et utilisation. Le cours est donné sous la forme d'études de cas.

De quoi s'agit-il ?

La loi sur la protection des eaux et la loi sur la pêche revêtent une importance pratique croissante, notamment à la lumière de la protection qualitative des eaux, de l'exigence de renaturation des eaux et de la pression accrue exercée par l'utilisation des énergies renouvelables. Les milieux aquatiques et les espèces qui y sont inféodées sont menacés par toutes sortes d'actions anthropiques. Aujourd'hui, il est impensable d'envisager des projets d'utilisation des eaux qui ne soient pas couverts d'une manière ou d'une autre par la loi sur la protection des eaux et la loi sur la pêche. Lors d'approbations, d'autorisations et de décisions, il convient de mettre en balance la protection et l'utilisation.

Objectifs de la formation

À l'issue du cours, les participantes et participants sont familiarisés avec les principes, les contenus et les instruments les plus importants de la protection des eaux et de la pêche. Ils sont à même de comprendre les liens entre les différentes lois et ordonnances, afin de pouvoir classer les problèmes relevant du droit de la protection des eaux selon les normes juridiques pertinentes et de traiter correctement et méthodiquement des situations conflictuelles simples.

Contenu du cours

Aperçu de la législation dans le domaine de la protection des eaux et de la pêche, approfondissement des contenus suivants :

- Protection de la qualité des eaux (en particulier l'évacuation des eaux usées)
- Protection des eaux souterraines
- Protection du régime des eaux (en particulier débits résiduels appropriés, protection contre les éclusées)
- Protection des structures des cours d'eau (en particulier préservation de l'espace réservé aux cours d'eau)
- Revitalisation des cours d'eau et assainissement des installations hydroélectriques
- Pêche : protection et valorisation des habitats aquatiques ; préservation et promotion de la biodiversité aquatique
- Protection des espèces piscicoles : principes de protection et d'exploitation des poissons et écrevisses indigènes, gestion des néozoaires

(Ce cours ne traite pas des principes de base et des instruments du droit de l'environnement).

Public visé

Ce cours s'adresse à celles et ceux qui sont concernés ou intéressés par les questions liées au droit relatif à la protection de l'air entre autres aux collaboratrices et collaborateurs :

- des administrations communales, cantonales et fédérales
- des services cantonaux spécialisés comme de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie
- des services spécialisés de l'OFEV, OFEN, OFT, OFROU, Armasuisse
- des institutions semi-publiques comme les CFF, BLS, Axpo, FMB, EWZ, Nagra, ESTI
- des entreprises concernées par la protection de l'air
- des bureaux d'ingénieurs et de conseil

Intervenantes

Myriam Abourousse

Juriste à l'office cantonal de l'eau de Genève (OCEau)

Master en droit

Jean-François Rubin

Responsable de la Recherche à la Maison de la Rivière (Tolochenaz)

Dr es Sciences

Dre Valérie Wyssbrod

Direction de la formation continue en droit de l'environnement, Chargée d'enseignement dans le Master en conservation de la biodiversité, Université de Neuchâtel

Doctorat en droit, Master en sciences humaines et sociales (communication, journalisme/sociologie/psychologie)

20 avril 2027 – Université de Neuchâtel

Loi sur la protection des eaux et loi sur la pêche : les eaux et leurs habitats dans le champ de tension juridique entre protection et utilisation

Programme

08h45	Accueil et café
09h15	Bienvenue et présentations V. Wyssbrod Introduction à la législation sur la protection des eaux M. Abourousse La situation des milieux et des espèces aquatiques J.-F. Rubin
Pause 20 min.	
	Espace réservé aux eaux M. Abourousse Étude de cas I : Milieu, espèces aquatique et production hydroélectrique (débits résiduels, revitalisation, assainissement des éclusées, charriage, assainissement de la migration piscicole, mesures de minimisation / compensation) M. Abourousse / J.-F. Rubin
12h30	Pause repas
14h00	Étude de cas II : Pollution des eaux (Traitement des eaux usées (élimination des micropolluants) et protection des eaux souterraines, produits phytosanitaires et protection des eaux, PFAS) M. Abourousse / J.-F. Rubin Introduction à la législation sur la pêche J.-F. Rubin
Pause 20 min.	
	Étude de cas III : Pêche (autorisations relevant du droit de la pêche, protection des espèces dans le cadre de la législation sur la pêche, gestion des espèces exotiques) • Pêche amateur / professionnelle • Gestion piscicole (quota, réserve de pêche, taille minimale de capture, période de protection) • Repeuplement M. Abourousse / J.-F. Rubin
17h30	Fin du cours

Finance d'inscription

La finance d'inscription comprend la participation au cours et le matériel, le repas de midi ainsi que les collations lors des pauses.

Module d'une journée

Prix : CHF 690.-
Prix partenaires* : CHF 640.-

* Les personnes liées à une institution ou une organisation partenaire (issues de l'OFEV, des services cantonaux membres de la CCE, CFP ou membre ADE ou VSA) bénéficient du prix partenaire.

Attestation de participation

La participation à chaque module donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Contact et informations

Université de Neuchâtel

Faculté de droit
Formation continue en droit de l'environnement
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 22

Email : environnement.droit@unine.ch



Inscription

[Inscription en ligne](#)

Email : environnement.droit@unine.ch

Infos : <https://droitenvironnement.ch>